

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Globalement, le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 s'équilibre de la manière suivante,

| SECTION | Projet BP 2025 | Dont crédits reportés en dépenses | Dont crédits reportés en recettes |
|----------------|-----------------------|--|--|
| FONCTIONNEMENT | 18 347.53 € | 0 | 0 |
| INVESTISSEMENT | 43 675.72 € | 0 | 0 |
| TOTAL | 62 023,25 € | | |

Le budget du SIVOM est voté par nature et comme le compte administratif 2024 est excédentaire certaines dépenses sont gonflées afin d'obtenir l'équilibre budgétaire.

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Récapitulatif des chapitres budgétaires

A) LES DEPENSES**1) Charges à caractère générale (chapitre 011)**

Les charges à caractère générale s'établissent à 14 742.53 € contre 17 347.53 € au budget primitif 2025, ce qui représente une légère diminution due au financement des amortissements.

B) LES RECETTES

Seul l'excédent d'exploitation apparaît. Aucune recette n'est attendue.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel.

C) LES DEPENSES

Le volume des dépenses d'investissement est en très légère augmentation.

D) LES RECETTES

En 2025, la section d'investissement sera autofinancée.